

# MÉCANICIEN(NE) AUTOMOBILE

Niveau : V  
Durée : 1 430 heures – 11 mois



*Aux Rhuets, la formation est pensée différemment.*

*Parce que chaque personne est unique, nous proposons des parcours de formation personnalisés, dans le respect du référentiel du Ministère du Travail.*



## **Notre spécificité :**

*Se former à des métiers actuels,  
avec tout le soutien d'une équipe  
médico-psycho-sociale.*

Tout au long du parcours, le (la) stagiaire peut bénéficier d'un accompagnement individualisé et personnalisé, avec les professionnels suivants :

- Une Infirmière
- Une Ergothérapeute
- Une Psychologue clinicienne
- Une Assistante sociale
- Une Psychologue du travail
- Un Chargé d'insertion
- Un médecin, présent sur site 2 jours par mois, peut être sollicité sur l'adéquation des aptitudes médicales avec l'exercice du métier.

## DÉFINITION DU MÉTIER

Le (la) mécanicien(ne) automobile assure l'ensemble des opérations de maintenance courante en suivant les préconisations du constructeur. Il (elle) effectue la réparation des systèmes mécaniques et électriques de liaison au sol, de transmission et du groupe motopropulseur. Il (elle) intervient également sur le véhicule pour la réparation des systèmes de confort et de sécurité ou pour poser et raccorder des accessoires automobile. Il (elle) opère sur tout type de véhicule (thermique ou électrique). Le professionnel intervient notamment en fonction de consignes orales ou écrites, sur fiche de travaux, sous la responsabilité d'un(e) hiérarchique à qui il (elle) rend compte des interventions réalisées.

### Débouchés :

Le (la) mécanicien(ne) automobile a la possibilité de travailler :

- en atelier de réparation automobile,
- chez un agent ou un concessionnaire,
- en centre automobile « réparation rapide », réseau de franchisés, entreprises de dépannage,
- flotte d'entreprise (location, EDF, fonction publique, armée...).

### Appellations métiers

Rome I 1604 : mécanique automobile.

### Lieux et conditions d'exercice :

L'emploi s'exerce le plus souvent en atelier. L'activité peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes (dépannage). Les postures vont de la station debout face à un plan de travail, ou un appareil, jusqu'à des positions fléchies voire allongées pour certaines interventions dans l'habitacle. Une bonne dextérité est nécessaire. L'environnement sonore peut atteindre des niveaux élevés mais pour de courtes durées. La manipulation de déchets industriels spéciaux est fréquente et nécessite souvent le port d'Equipements de Protection Individuels (E.P.I.). Des expositions aux gaz d'échappement sont fréquentes. Minimum permis B exigé.

Pour exercer ce métier, les qualités suivantes sont indispensables :

- bonne expression orale et écrite,
- rigueur,
- organisation,
- qualités relationnelles,
- autonomie et adaptabilité,
- sens des responsabilités,
- maîtrise de l'outil informatique.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Cette formation s'adresse aux adultes reconnus Travailleurs Handicapés, sur orientation de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie. Les stagiaires sont rémunéré(e)s au titre de la formation professionnelle, sur des fonds alloués par la Région Centre-Val de Loire.

Un pré accueil est systématiquement proposé, avec ou sans notification MDPH. Il comprend une présentation du dispositif, une visite de l'établissement, un entretien individuel et, selon les besoins identifiés, des rencontres avec d'autres professionnels (assistante sociale, infirmière...). Cet accueil personnalisé est une étape importante pour évaluer les besoins et les attentes du (de la) candidat(e) ; il facilite en outre l'intégration future du (de la) stagiaire.

## PRÉ-REQUIS À L'ENTRÉE

- Connaissance de l'outil informatique,
- maîtrise de la langue française écrite et parlée,
- maîtrise des opérations de base (4 opérations, pourcentages...).

Une période de préparatoire spécifique en amont (non intégrée) de 6 ou 4 mois peut-être préconisée.

## ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

### Contre-indications :

- port de charges (selon les missions),
- station debout prolongée,
- troubles de la vision (dyschromatopsie), de l'audition, respiratoires,
- déficiences locomotrices (travail en flexion avec parfois quelques contorsions),
- bras en élévation.

## LA FORMATION

### Activité 1 :

#### **Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles :**

- ↳ effectuer l'entretien périodique d'un véhicule automobile,
- ↳ remplacer les pneus et les éléments du système de freinage,
- ↳ intervenir sur un circuit de climatisation automobile.

### Activité 2 :

#### **Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles :**

- ↳ réparer et régler les systèmes de direction et de liaison au sol,
- ↳ remettre en état les assemblages mécaniques endommagés,
- ↳ réparer les organes de transmission.

### Activité 3 :

#### **Réparer le moteur thermique des véhicules automobiles et ses systèmes périphériques :**

- ↳ réparer les systèmes périphériques du moteur thermique,
- ↳ intervenir sur un circuit de climatisation automobile,
- ↳ réparer le moteur thermique et la distribution.

### Activité 4 :

#### **Réparer les équipements électriques de confort et de sécurité des véhicules automobiles et poser des accessoires :**

- ↳ effectuer la pose, le raccordement et la mise en service d'accessoires,
- ↳ réparer les systèmes des ouvrants, de retenue et de protection des occupants,
- ↳ intervenir sur un circuit de climatisation automobile,
- ↳ réparer les systèmes de visibilité, de signalisation, d'information et de conditionnement d'air.

### Stages en entreprises :

Deux périodes d'immersion en entreprise de 3 semaines sont obligatoires. Un suivi est assuré par le Chargé d'insertion, en collaboration avec le formateur.

### Ressources et matériels :

Les stagiaires disposent de matériels et logiciels comparables à ceux qu'ils rencontreront dans l'exercice de leur futur métier. De nombreuses ressources pédagogiques leur sont également fournies.



## LIEU DE LA FORMATION

COS CPO/CRP  
LES RHUETS

Route de Ménesteau en Villette  
41600 VOUZON

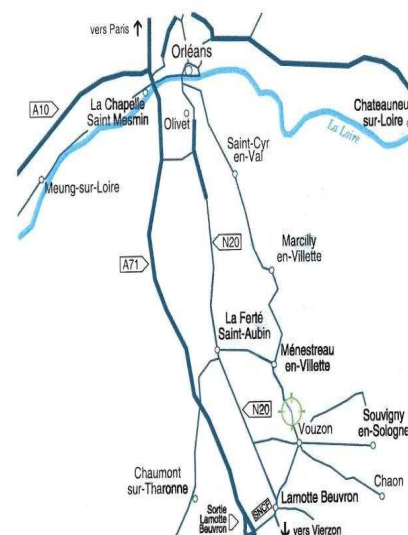
☎ 02.54.88.44.10

☎ 02.54.88.52.41

Email : [lesrhuets@cos-asso.org](mailto:lesrhuets@cos-asso.org)

Web : [www.cos-asso.org](http://www.cos-asso.org)

## PLAN D'ACCES



## CONTACT

**Sylvie FRAPIN**  
Responsable des admissions

☎ 02.54.88.84.22

Fax 02.54.88.52.41

[sfrapin@cos-asso.org](mailto:sfrapin@cos-asso.org)